

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen						
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%		
S3	UE	Biologie Moléculaire et Cellulaire															
S3	ECUE	Communication cellulaire et signalisation						100						100			100
S3	ECUE	Biologie Moléculaire						100						100			100
S3	UE	Biostatistiques						100						100			100
S3	UE	Système nerveux et neurosciences						100						100			100
S3	UE	Immunologie	20			2		80						100			100
S3	UE	Biophysique						100						100			100
S3	UE	Le vivant : approche pluridisciplinaire															
S3	ECUE	Théories et éthiques du vivant						100						100			100
S3	ECUE	Epistémologie de la biologie						100						100			100
S3	ECUE	Le vivant : enjeux contemporains						100						100			100
S3	UE	Santé Publique						100						100			100
S3	UE	Biochimie								50	50		2	100			100
S3	UE	Ouverture															
S4	UE	Grand systèmes						100						100			100
S4	ECUE	Cardio-vasculaire et respiratoire						100						100			100
S4	ECUE	Système musculo-squelettique, peau, innervation						100						100			100
S4	ECUE	Systèmes digestif et excréteur						100						100			100
S4	UE	Microbiologie						100						100			100
S3	UE	Biochimie								50	50		2	100			100
S4	UE	Génétique humaine						100						100			100
S4	UE	Pharmacologie						100						100			100
S4	UE	Compétences transversales												100			100
S4	ECUE	Compétences	50		25	2		25						100			100
S4	ECUE	Anglais	40			2		60						100			100
S4	ECUE	Projet perso et pro								100			4	100			100
S4	UE	UE spécialisée au choix 1 et 2												100			100
S4		BLOC 1															
S4		Bio-statistiques approfondies						100						100			100
S4		Biomécanique						100						100			100
S4		Neurosciences						100						100			100
S4		Bio mol approfondie						100						100			100
S4		Cellules souches et réparation tissulaire						100						100			100
S4		Bio-informatique								100			4	100			100
S4		Liens environnement et santé						100						100			100
S4		Interventions en santé (STAPS)						100						100			100
S4		Biomécanique du mouvement (STAPS)						100						100			100
S4		Chimie	40			2		60						100			100
S4		Epidémiologie						100						100			100
S4		Informatique	40			2		60						100			100
S4		BLOC 2															
S4		Droit social, droit de la santé						100						100			100
S4		Sciences politiques pour la santé						100						100			100
S4		Géographie de la santé	20	20		2		60						100			100
S4		Philosophie de la santé	20	15		2		65						100			100
S4		Philosophie et éthique	20	15		2		65						100			100
S4		Santé et maladie	20	20		2		60						100			100
S4		Dire et écrire la santé	20	20		2		60						100			100
S4		Corps et médiation	20	20		2		60						100			100
S4		Problèmes de santé	20	20		2		60						100			100
S4		Analyse du travail et formation en milieu de soins						100						100			100

variable selon les UE choisies

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
(à renseigner obligatoirement)**

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Le contrôle d'assiduité est effectué lors des CC, TD et TP mis en place tout au long des 2 semestres

Présence obligatoire en TD : 1 absence tolérée avec justificatif, au-delà d'1 absence sans justificatif, 2 points seront retirés sur la moyenne générale de l'UE concernée

Présence obligatoire en TP et aux CC :

Si absence injustifiée --> Défaillant Si absence justifiée --> note zéro

Pour les étudiants relevant du régime dérogatoire, il devra se présenter à l'examen terminal du régime régulier général qui comptera pour 100% de la note, toutefois les TP et Stage à temps complet restent obligatoires.

Une session 2 est prévue pour l'ensemble des étudiants hormis les UE évaluées sous format CCI (régime régulier général et régime dérogatoire) sous forme d'examen terminal. Pour les UE sous format CCI, une session 2 n'est prévue qu'aux étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.

Les étudiants n'ayant pas validé leur année en session 1, peuvent bénéficier d'une seconde chance assimilée à la seconde session dans le calendrier universitaire sur inscription : Les étudiants devront obligatoirement s'inscrire aux UE non validées au sein d'un semestre non validé (note inférieure à 10) et/ou aux UE non validées présentant une note seuil (UE ne pouvant se compenser) qu'ils souhaiteraient

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque case)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)	sans objet		Il n'est pas autorisé de passer à l'année supérieure avec 1 semestre de retard
Existence d'une note seuil	à certaines UE	7 sur 20	Note seuil pour les deux blocs suivants sur l'ensemble de l'UE (compensation entre les ECUE): Biologie moléculaire et cellulaire (S3), Système nerveux et neurosciences (S3), Grands systèmes (S4), Immunologie (S3), Génétique (S4).
Règles de compensation (Master)	sans objet		

3. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	oui	après le jury de S4
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	oui	entretien individuel en cas de difficultés
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	oui	projet personnel et professionnel
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	oui	projet personnel et professionnel
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT1/DUT2 uniquement)	sans objet	